



Commissions Jeunes

Réunion du 31 janvier 2019 - PV N°21

COMMISSION JEUNES A 11

PRESENTS : MM. DEMARET Patrick (Président) - BESSON Bernard - CAILLOU Dominique - KASDAN Yves

Les décisions de la commission sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter de lendemain du jour de la publication conformément à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA JOURNEE DU 26/01/2019

FEUILLES DE MATCHS TRANSMISES AUX COMMISSIONS

DISCIPLINE

Match N°21206658 U17 1^{ère} Division MONBAZILLAC SIGOULES Ent / RAZAC

DIVERS

Suite aux intempéries, la journée du 02/02/2019 en U15, U17 et U18 est reportée intégralement au samedi 23/03/2019. Seuls les matchs du 02/02/2019 prévus sur synthétique sont maintenus.